

**DEVIS FORMATION de
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
DETISF code CPF 243499**

Concernant une personne en Formation Continue ou en Congé de Formation Professionnelle

Parcours complet TISF 2022/2024

De 2022/2024 les frais de formation théorique s'élèvent à :

La répartition des heures par année civile peut fluctuer en fonction du planning non arrêté à ce jour

	2022 de septembre à décembre	2023 de janvier à décembre	2024 de janvier à mai
Frais pédagogiques*	315 heures x 15.10 € première année = 4 756.50 €	239 heures x 15.10 € première année Et 133h x 15.35 € deuxième année = 5 650.45 €	263 heures x 15.35 € deuxième année = 4 037.05 €
Frais de dossier	100€	100€	/
Droits d'inscription *	0 €	0 €	/
Frais de scolarité *	0 €	0 €	/
Total par année civile	4 856.50 €	5 750.45 €	4 037.05 €
TOTAL GENERAL	14 644 €		

**Sous réserve de modifications éventuelles (calendrier non arrêté à ce jour- version du 11/01/2022)*

« Tarif en vigueur à la date d'établissement du devis. Le tarif affiché pour les années civiles ultérieures à l'année 2022 est susceptible d'être révisé »

NB : Les heures de stage hors structure employeur qui sont à effectuer par les personnes en situation d'emploi seront définies par le responsable pédagogique (minimum 1 stage hors structure employeur)

Institut Régional du Travail Social
1 rue Georges Guynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

Poitiers, le 25/03/2022
Christian-Jacques MALATIA,
Directeur Général

Institut Régional du Travail Social
Poitou-Charentes
Association ARFISS

1, rue Guynemer - BP 215 - 86005 POITIERS Cedex
Tél : 05 49 37 60 00 - Fax : 05 49 53 28 39
www.irts-poitou-charentes.org